

HOMMAGE WALLON A PIERRE CLERDENT

Né à Liège le 29 avril 1909, décédé à Liège le 10 juin 2006

Après une année de droit à Paris et l'obtention du titre de docteur en droit de l'Université de Liège (1934), Pierre Clerdent devient le collaborateur de Paul Tschoffen et s'inscrit comme avocat près de la Cour d'Appel de Liège (1934-1945). Au soir des élections de 1939, le député Antoine Delfosse est nommé ministre et il choisit Pierre Clerdent comme secrétaire particulier. Lorsque la Seconde Guerre mondiale éclate, Pierre Clerdent est délégué du ministre à l'INR et dirige son Comité permanent. Réfugié en France, il en revient en juillet 1940 et, à l'initiative d'Antoine Delfosse, il fonde l'Armée de Libération dont il devient le chef national. Colonel de Résistance, président de l'Union nationale et du Conseil national de la Résistance, résistant de premier plan, il est nommé par le gouvernement belge à Londres, administrateur de la Radiodiffusion nationale belge en territoire occupé. Au lendemain du conflit, Pierre Clerdent tente l'expérience d'un nouveau parti, l'Union démocratique belge, qui compte trois ministres sans avoir le moindre élu. Suite à son échec électoral important, en février 1946, l'UDB est dissoute.

Présent au Congrès national wallon d'octobre 1945, Pierre Clerdent est surtout sensible aux problèmes économiques de la Wallonie. Il contribue à la naissance et au développement du Conseil économique luxembourgeois au moment où il est gouverneur du Luxembourg (1946-1953). Gouverneur de la province de Liège (1953-1971), il fonde la SPI (Société provinciale d'Industrialisation). Président du Comité européen pour l'Aménagement de la Meuse, il est appelé à présider le Conseil économique wallon à partir de 1962 et jusqu'à sa première modification de structure institutionnalisant la concertation régionale (1968). En tant que président du CEW, il lance un appel à l'union de tous les Wallons car il estime que seul un front commun des Wallons permettra de redresser l'économie wallonne (1965). En juin 1969, il lance un appel à un nouveau civisme régional, non exclusif, largement ouvert au monde extérieur et spontanément réceptif aux facteurs de progrès. *Car il est temps maintenant de bâtir notre avenir autour d'un programme et de définir, à partir de ses traits propres, la vocation de la Wallonie.* En juin 1970, au Conseil économique de la province de Liège, il dénonce la lenteur imposée à la Wallonie dans la création de centres de recherches et de technologies nouvelles.

Son intérêt pour l'économie ne l'empêche pas de se préoccuper des aspects culturels et politiques de la question wallonne. Membre du comité de patronage du deuxième Congrès culturel wallon qui se tient à Liège en octobre 1955, il assure aussi la vice-présidence du CACEF. Au début des années soixante, celui dont la mère est née à Mouland et le père à Visé, est interpellé par la problématique fouronnaise. Président de la Députation permanente de Liège, il organise une consultation populaire auprès des habitants de Fourons (1963) mais, malgré le succès populaire et le résultat favorable au maintien des Fourons en province de Liège, il doit se résoudre à voir transférer six communes de " sa " province à celle du Limbourg.

Ayant démissionné de son poste de gouverneur en 1971 pour des raisons de santé, Pierre Clerdent est appelé à présider le conseil d'administration de la SA Cockerill (1971-1981) ainsi que celui de l'Union minière et industrielle (1973). Élu sénateur de Liège sur les listes du PRL (1981-1988), défenseur du principe de solidarité Wallonie-Bruxelles, Pierre

Clerdent devient le défenseur le plus acharné du projet de passage du TGV en Wallonie et plus particulièrement de son arrêt à Liège.

Paul Delforge

UN WALLON NOUS A QUITTES ... JEAN MOTTARD

Né à Herstal le 19 avril 1925, décédé à Liège le 22 juillet 2006

Docteur en droit de l'Université de Liège (1948), avocat au barreau de Liège (1950), pénaliste renommé, spécialiste des acquittements difficiles et des causes désespérées, Jean Mottard plaide avec succès de nombreuses affaires d'assises, dont le procès du Softénon au début des années '60 qui le plaça sur le devant de la scène publique quand il obtient l'acquittement du Docteur Casters. Maître de stage d'un jeune avocat qui se réclamait de la gauche extrême (Jean Gol), compagnon de sorties de Freddy Terwagne lorsqu'ils étudiaient ensemble le droit à l'Université de Liège, Jean Mottard entre très tard en politique. Il n'en est pas pour autant resté indifférent à la chose publique et, surtout, à la question wallonne.

Au lendemain de la Libération, Jean Mottard participe à l'éphémère *Forces nouvelles* (février 1945-août 1946), hebdomadaire fondé à l'initiative de la famille Levaux et proche de l'Union démocratique belge ; Jean Mottard est, un temps, secrétaire de rédaction. Jeune étudiant, il participe au congrès national wallon qui se tient à Liège, les 20 et 21 octobre 1945. Il prend déjà nettement conscience de l'importance du fédéralisme pour l'avenir de la Wallonie, mais c'est sa rencontre avec André Renard qui marque son enracinement dans le Mouvement wallon. Défenseur des " casseurs " de la gare des Guillemins (grève de l'hiver '60-'61), l'avocat liégeois est séduit par le programme du Mouvement populaire wallon, surtout les réformes de structure économiques et sociales.

Lors du deuxième congrès du mouvement (Liège, décembre 1962), le président de la cantonale de Liège (mars 1961) se déclare partisan du fédéralisme et des réformes de structure et dénonce les attaques dont sont victimes les populations des Fourons. Prônant un dialogue permanent avec les fédéralistes flamands, Jean Mottard veut aussi rassurer les catholiques wallons que jamais la Wallonie fédérale ne se fera contre eux. Présent à de nombreuses reprises dans les Fourons où il donne notamment des conférences, il fut, dès les débuts de la résistance à l'annexion, l'avocat de la cause fouronnaise avec son confrère, parfait bilingue, Max Hoge. Vice-président du bureau de la régionale de Liège (1962-1969), Jean Mottard est l'un des deux délégués liégeois au bureau fédéral du Mouvement populaire wallon (1965) et l'un des neuf délégués de Liège au conseil général. Lors du cinquième congrès (Namur, 23 juin 1968), il s'interroge sur les moyens à mettre en œuvre pour réaliser une gauche wallonne. Il suggère d'élaborer un programme, simple, qui pourrait être largement diffusé. Il dénonce par ailleurs le fait que l'autonomie culturelle telle qu'elle est conçue dans le programme du gouvernement Eyskens-Merlot repose essentiellement sur une base linguistique.

À l'occasion de l'Assemblée commune des trois Mouvements wallons (Liège 18 décembre 1976), Jean Mottard considère que ce serait une erreur historique de sacrifier l'essentiel des revendications wallonnes (fédéralisme et réformes de structure) à des considérations tactiques erronées. C'est l'exemple wallon qui permettra aux progressistes flamands de s'exprimer. Il propose que le 1^{er} mai 1977 soit placé sous le signe du renouveau wallon. Avocat de la FGTB Liège-Huy-Waremme, il joue un rôle important dans l'ombre de Robert Gillon avant d'entrer en politique au sein du Rassemblement wallon. Il s'engage sur le terrain politique et figure sur les listes du parti wallon, aux élections du 17 avril 1977.

Il réagit très durement en apprenant la chute du gouvernement Tindemans Il alors que le Pacte d'Egmont était en cours de négociation et que la Wallonie commençait à croire que les lois de 1970 allaient enfin être appliquées. Avec l'ensemble du conseil général du MPW (réuni à Namur le 24 février 1979), Jean Mottard a des mots très durs contre le CVP et, s'il se réjouit du front francophone constitué par le PS, le PSC et le FDF pour résister au front flamand, il ne pense pas qu'il s'agisse là de l'amorce du rassemblement des progressistes que le Mouvement populaire wallon appelle de ses vœux. Il est plus que jamais convaincu que le fédéralisme est la seule solution aux problèmes wallons, un fédéralisme à trois qui accorde aux régions de réels pouvoirs et compétences.

Avec Pierre Lothe et Léon Damery, Jean Mottard s'insurge aussi particulièrement contre le sort qui est réservé aux Fourons. *Aucun démocrate ne peut rester insensible à la situation des Fourons* (1979). Avec Robert Gillon et José Happart, Jean Mottard est membre du comité de Wallonie-Fourons, créé au printemps 1980, et où il représente le MPW.

En octobre 1981, il démissionne du Rassemblement wallon, dont il était l'un des vice-présidents, pour protester contre la présentation de listes communes RW-FDF aux élections du 8 novembre 1981. Avec P-H. Gendebien, Yves de Wasseige et les trois autres vice-présidents du RW (J-É. Humblet, Marie Caprasse et Paul Nopère) qui formaient déjà la tendance Indépendance et progrès au sein du RW, il participe à la création du Rassemblement populaire wallon. À Liège, le RPW fait alliance avec le PS et se présente en cartel sous le nom de Rassemblement des progressistes. Une place en ordre utile est offerte à Jean Mottard, qui est élu. Député socialiste en 1981, il ne devient membre de ce parti qu'en 1988. Défenseur d'une Wallonie indépendante, député jusqu'en 1995, il préside la Commission de la Justice de la Chambre pendant sept ans. Avec le journaliste René Haquin du quotidien « Le Soir », il écrit un livre sur les tueurs du Brabant.

Il se présente aux élections communales de 1982 à Liège en cartel avec le PS au sein du Rassemblement des Progressistes et Socialistes Wallons (RPSW) qui s'oppose à l'Union pour Liège (UPL) des libéraux Michel Foret et Jean Gol et des sociaux-chrétiens William Ancion et consorts. Jean Mottard est élu et siège douze ans au Conseil communal où il préside la commission de la Culture (1982-1994).

Jean Mottard nourrit deux nostalgies : celle d'André Renard (*s'il n'était pas mort si vite, la Wallonie eut été tout autre...*) et celle d'un Parti wallon indépendant. Néanmoins, il affirme que *le Mouvement wallon ne pourra progresser qu'au sein des structures du plus important parti politique wallon, à ses yeux, le Parti socialiste.*

Son amour du théâtre se mêlera à son action wallonne. Farouchement indépendant, homme de culture et d'esprit, humaniste appartenant à la gauche tolérante, Jean Mottard est le fondateur, avec la fille de Jean Rey, du théâtre de l'Étuve au tout début des années '50. De cette scène coïncée dans une petite cave (ancien mûrissoir de bananes), sortiront des personnalités comme Georges Koonen, Dolly Damoiseau, Anne Marev, Jo Rensonnet, Michel Franssen, etc. Jean Mottard organise aussi des expositions de peintures. Il n'a alors que 25 ans et termine ses études de droit à l'Université de Liège. Plus tard, lassé de constater que les meilleurs comédiens formés à l'Étuve partent pour Bruxelles, Jean Mottard travaille à la création d'une compagnie professionnelle, le Centre dramatique de Liège, et à sa reconnaissance comme établissement d'utilité publique au service de la culture française en Wallonie. Son objectif est de décentraliser des lieux permanents de culture dans divers lieux de Wallonie que ce soient les théâtres ou les services de radio ou de télévision (1971). Il prend d'ailleurs une part active dans la création des festivals de Stavelot et préside Radio-Télévision Culture, asbl chargée par la Communauté française d'une expérience de télévision locale (1977).

Avocat de la Maison de la Presse de Liège, président-fondateur des Amitiés Wallonie-Québec, Jean Mottard était un idéaliste généreux qui a servi avec conviction la Wallonie et la Culture à Liège.

Paul Delforge